

Pays de la Loire, Mayenne
Lassay-les-Châteaux
16-18-20 rue du Château

Ensemble de maisons, 16-18 et 20 rue du Château, anciennement conciergerie et grenier à sel

Références du dossier

Numéro de dossier : IA53004569
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : inventaire topographique Canton de Lassay-les-Châteaux
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2023, AB, 425-433-434

Historique

1. L'ancienne basse-cour du château

Les maisons du 16-20 rue du château sont attenantes à la **chapelle castrale**, qui se trouve à l'est depuis la fin du XI^e siècle, et se situent dans l'enceinte de la basse-cour du château primitif. Rien ne permet toutefois de connaître la date de l'implantation de maisons dans l'enceinte de la basse-cour. Des habitations y sont toutefois signalées en 1493-1494, sans qu'il soit possible de les localiser avec une grande précision. En effet, cette année-là, les héritiers de Colin le Couturier doivent 2 s. 6 d. de cens au seigneur de Lassay pour "leur maison de devant la chappelle" (AD Mayenne, 138 J 36, f. 29).

2. Des constructions successives

a) Parcelles 599-600

La première maison édifée de cet ensemble est celle de la parcelle 599, qui borde la chapelle à l'ouest, en même temps ou avant celle de la parcelle 600. Le mur postérieur de la maison 599 est percé d'une baie étroite, chanfreinée, qui était fermée d'un barreau et qui est insérée dans une maçonnerie de très petits moellons non assisés et comportant des traces de rubéfaction. La maison 599 est construite sur une cave, à laquelle on accède depuis la salle du rez-de-chaussée par un escalier de pierre étroit, vraisemblablement ancien. Le mur séparant la parcelle 600 et la 601 mesure environ 90 cm d'épaisseur. L'ensemble de ces éléments, ainsi que l'antériorité avec les autres édifices de l'ensemble, permet d'émettre l'hypothèse d'une datation du XIV^e ou du XV^e siècle. La hauteur de la baie se trouvant dans le mur séparant les parcelles 599 et 601, ainsi que celle de la baie chanfreinée percée dans l'ancien pignon occidental du grenier de la maison 600 suggèrent que les niveaux de ces deux maisons étaient à l'origine différents de ceux d'aujourd'hui.



Baie médiévale, mur arrière de la maison parcelle 599 (cadastre de 1840), débouchant dans le corps de logis arrière de la maison parcelle 601.

En 1642, ces deux maisons constituaient un même ensemble, qui appartenait à François de la Touche, curé de Thuboeuf.

b) Parcelle 601

Le corps de logis sur rue de la parcelle 601 est construit après la maison de la parcelle 600. En effet, la baie chanfreinée qui éclairait le grenier de la parcelle 600, dont le chanfrein est orienté vers celui de la parcelle 601, s'est retrouvée condamnée après la construction du corps de logis sur rue de la parcelle 601. De même, la présence d'une baie dans le grenier de la parcelle 601, qui s'ouvrait vers l'extérieur avant que la maison 602 ne soit construite, montre l'antériorité de la première sur la seconde. Le corps de logis sur rue de la parcelle 601 est couvert d'une charpente à fermes et à pannes, dont les pannes reposent sur des embrèvements et dont les fermes étaient à l'origine dépourvues de faux-entraits. Il était distribué par une tour d'escalier qui se trouvait à l'angle sud-ouest du corps de logis sur rue 601 et a pu être, à une époque, commune avec la maison 602. Ces éléments et la chronologie relative suggèrent une construction du corps de logis sur rue 601 pouvant aller de la seconde moitié du XVe siècle jusqu'à 1566.



Charpente du corps de logis sur rue de la parcelle 601 (cadastre de 1840). A l'arrière, baie chanfreinée bouchée qui éclairait le grenier de la parcelle 600.

Le corps de logis arrière est construit en deux phases. La première, du côté occidental, à l'arrière de la maison 600, pourrait dater du XVIe ou de la première moitié du XVIIe siècle, en attestent les baies chanfreinées et les maçonneries de moellon. Cette première extension pourrait correspondre à la "cuisine et lavanderie, chambre et grenier" décrite en 1660 dans l'aveu rendu pour l'ensemble 601-602 (AD Mayenne, 138 J 47). Le second agrandissement, du côté oriental, à l'arrière de la parcelle de la maison 599, date de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

c) Parcelle 602

Le corps de logis sur rue, parcelle 602, est édifié à l'automne-hiver 1566-1567, comme l'indiquent les prélèvements dendrochronologiques effectués dans sa charpente à fermes et à pannes, dotée de faux-entrait, et dont les pannes reposent sur des embrèvements. Les baies à chanfrein concave et profonds ébrasements, percées dans le mur-pignon occidentale, ainsi qu'une cheminée dont seuls les contrepoids extérieurs des corbeaux subsistent, correspondent à cette phase de construction.



Maisons, 16-20 rue du Château.

Avant 1660, les maisons des parcelles 602 et 601 sont réunies. En 1660, la déclaration rendue pour cet ensemble par Julien L'Etrange et par Jean Deronnes, sieur de Pommeray, décrit des salles, chambres, greniers dessus et une cave sous une des salles, ce qui correspond aux corps de logis sur rue, parcelles 601-602, ainsi qu'une cuisine et une lavanderie, chambre et grenier au-dessus de la cuisine et cave dessous, qui pourrait correspondre au corps de logis arrière de la parcelle 601 (AD Mayenne, 138 J 47).



Façade sur jardin du corps de logis arrière de la parcelle 601 et arrière de la chapelle castrale.

3. La prison et le grenier à sel (1663-vers 1792)

Le 27 juin 1663, l'ensemble 601-602 est acquis par Louis de Madaillan, marquis de Lassay, à maître Jean Proivault, sieur de la Pommerais, pour y installer la prison, ou conciergerie, jusque-là implantée dans une des tours du **château médiéval** (AD Mayenne, 138 J 54). L'acquisition du seigneur de Lassay consiste donc en : "une maison manable composée de deux salles, caves dessous, chambre et greniers dessus, une autre salle a costé de la maison, chambre et grenier dessus le tout, le tout couvert d'ardoise, et une cour estant de present en jardin comme le jardin estant au dessous de lad. cour". Si cette description permet d'identifier la parcelle 602, fondée sur une cave, et le corps de logis sur rue 601, dépourvu de cave, rien ne permet d'affirmer que le seigneur de Lassay fait également l'acquisition du corps de logis arrière de la parcelle 601.

Le procès-verbal de visite de la prison effectué le 1er avril 1754 (AD Mayenne, 138 J 54) permet de se figurer la distribution intérieure de celle-ci. La salle de la prison, ouvrant sur la rue et éclairée d'une croisée, occupe une partie de la parcelle 602. Elle jouxte la chambre du conseil. Depuis la salle d'entrée, on accède à "une salle ou cave" où est construit "une herce où mettre les criminels, dans laquelle herse il y a plusieurs concavités qui ont été faites par les prisonniers que l'on a acoutumé d'y mettre" et qui correspond au rez-de-chaussée du corps de logis sur rue de la parcelle 601. Les niveaux supérieurs sont distribués par un escalier de bois. Au premier niveau de la parcelle 602 se trouve une grande chambre ; au premier niveau de la parcelle 601, corps de logis sur rue, se trouve une chambre. La position de "la chambre qui donne sur celle du conseil" apparaît incertaine. Peut-être s'agit-il du corps de logis arrière de la parcelle 601 ou bien d'une chambre située à l'étage de la parcelle 602.

Les maisons des parcelles 599 et 600, qui en 1642 constituent un même ensemble et appartiennent au prêtre Foucher, occupent pendant quelques années la fonction de grenier à sel, après 1663 (date à laquelle elles appartiennent encore au prêtre de Thuboeuf) et avant 1727, moment où **le dépôt de la place du Boële** est édifié. En 1753, l'ancien grenier à sel, qui a retrouvé sa fonction de logis, appartient à maître Mathieu du Tertre, procureur fiscal et avocat à Lassay (AD Mayenne, 138 J 47). Le bâtiment est alors partagé en deux parcelles par un mur. En 1761, les deux portions de l'édifice occupent la fonction de celliers.

4. Après la Révolution

A la Révolution, la conciergerie compte parmi les propriétés confisquées par la commune de Lassay à Mr. de Lauraguais, seigneur de Lassay, avant que le bâtiment ne soit revendu (AD Mayenne, 138 J 66). Le corps de logis sur rue, parcelle 602, est étendu d'une pièce supplémentaire, située au sud, parcelle 603, sans doute au début du XIXe siècle, comme le laissent penser les encadrements des baies, l'augmentation de construction signalée dans les matrices cadastrales en 1815 (AD Mayenne, 3 P 215, parcelle 385) et le témoignage de Julien Mars, qui indique que Madame Goyer, alors propriétaire de la maison, fait étendre celle-ci sur le jardin pour y créer une chambre, un cabinet et une buanderie. L'agrandissement est perceptible dans le mur-pignon occidental de la maison, dans la pente de toit asymétrique, ainsi que dans la charpente. Les façades sur rue sont progressivement refaites : au début du XIXe siècle pour le 20 rue du château, dans le courant du XIXe siècle pour le 18 rue du château et au cours de la seconde moitié du XXe siècle pour le 16 rue du château. Cette dernière semble toutefois conserver des portions de maçonnerie ancienne.

Période(s) principale(s) : Fin du Moyen Age, limite 15e siècle 16e siècle, 3e quart 16e siècle (), limite 16e siècle 17e siècle, 1er quart 19e siècle

Dates : 1566 (datation par dendrochronologie)

Description

L'ensemble des 16-20 rue du château possède une façade alignée sur la rue. Les maisons sont construites en moellon de granit et couvertes en ardoise. Chacune d'elles dispose d'un étage carré, bien le faîte de leur toiture ne soit pas ni dans le même axe, ni à la même hauteur. Les corps de logis sur rue du 20 et du 16 rue du château possèdent une cave, ainsi que les corps de logis arrière des 18 et 20 rue du château, dont les caves sont semi enterrées, du fait de la déclivité du terrain vers le Lassay.

Les parcelles de jardin forment des terrasses, qui organisent le dénivelé descendant jusqu'au Lassay. Elles sont reliées les unes aux autres par des escaliers de pierre, donnant accès à des lavoirs implantés sur la rivière.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, moellon

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, sous-sol

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

Protections :

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Présentation

L'ensemble de maisons, situé entre le 16 et le 20 rue du château, étant complexe et le découpage ancien ainsi que les phases de construction ne correspondant ni aux adresses, ni aux numéros de parcelles actuelles, les numéros de parcelles du cadastre de 1840, ci-dessous, servira de référence. Le n° 599 correspond au 16 rue du château ; le n° 600 au corps de logis sur rue oriental du 18 rue du château ; le n° 601 au corps de logis occidental sur rue et au cours de logis arrière du 18 rue du château, et les n° 602 et 603 au 20 rue du château.



Extrait du plan cadastral de 1840 : chapelle castrale, 16-20 rue du Château.

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Mayenne ; 138 J 36. Chartrier de Lassay. Comptes de la seigneurie, 1485-1498.
- Archives départementales de la Mayenne ; 138 J 26. Chartrier de Lassay. Aveux rendus par les seigneurs de Lassay.
- Archives départementales de la Mayenne ; 138 J 54. Chartrier de Lassay. Titres relatifs à la conciergerie et au grenier à sel.
- Archives départementales de la Mayenne ; 138 J 47. Chartrier de Lassay. Inventaire des titres de la ville de Lassay, 1765.
N° 15-17 ; 19-20
- Archives départementales de la Mayenne ; 138 J 66. Chartrier de Lassay, régie du château de Lassay (1747 – an V), papiers du régisseur, correspondance de Guesdon de Beauchêne avec ses enfants.
- Archives départementales de la Mayenne ; 3 P 215. Matrices cadastrales de la commune de Lassay, 1828-1882.

Documents figurés

- Plan cadastral du bourg de Lassay, vers 1840. (Archives départementales de la Mayenne ; 3 P 2722/9).

Bibliographie

- PAUCTON, Arnaud. **Lassay du milieu du XVIIIe siècle au milieu du XIXe siècle, d'après le "Journal de Julien Mars" et les archives** [inédit].

Liens web

- Fiche dendrochronologique de la maison du 20 rue du château. : https://dendrabase.dendrotech.fr/site.php?id_si=033-52-53127-0004

Annexe 1

Procès-verbal de visite de la prison, 1er avril 1754 (AD Mayenne ; 138 J 54)

Gabriel Duclos, notaire royal, certifions nous être exprès transporté ce jourd'hui samedy 1er avril 1754, avec témoins, dans la consiergerie et prison ordinaire de cette ville, à la prière et requisition de René Tuault, consierge, pour dresser visite et montrée de l'état des bâtiments d'icelle consiergerie et prison et jardins en dependans et de faire remarquer des malversations, dégradations et autres abus qui peuvent avoir été faits et commis par Jean Chopin, cy devant consierge, pendant sa jouissance qui doit finir ce jour [...] avec expert François Lamboust, maitre maçon demeurant au lieu du Bois Jacob en la paroisse de Niort, et de Julien Moullard, serrurier, et de Jean Lamboust, menuisier, demeurant en cette ville [...] monsieur le marquis propriétaire de la prison

Procédant a la ditte visite et estimation avons commensé par la salle de la ditte prison, ledit Lamboust maçon nous a fait raport après avoir vu icelle que les murailles d'autour ladicte salle n'ont point été pousries depuis la construction de ladicte prison, à la réserve de quelques petits endroits qui l'ont été il y a environ 40 à 45 ans. Pour réparer ce qui a été fait du temps des consierges, il faut 11 l. 13 s., tant pour chaux, sable, terre que travail. Il faut que le foyer soit relevé en partye, les pierres étant uzées par vétusté, tombe à la charge du propriétaire. Il faut que la dalle ou enfoncement de la croizée de dessous la fenestre qui donne sur la rue soit renfoncé d'une pierre, ce qui regarde aussi le propriétaire, n'y ayant que des careaux uzés et pouris.

Que partie des fuzés qui sont sur le plafond de lad. salle et qui porte le pavé de la chambre où l'on met les prisonniers sont pouris et uzées par vétusté étant nécessaire d'y en mettre d'autres, regarde le propriétaire.

Ledit Lamboust menuisier nous a fait rapport que ladicte salle est pavée en tout son entier de careau de bois, dont la plus part desdits carreaux sont uzés par vétusté ce qui ne regarde point led. Chopin mais bien le propriétaire.

La porte sur la rue est bonne.

Le chassis de porte est pourri.

Il n'y a point d'auvent a la ditte porte quoiqu'il paroisse qu'il y ayt une boucle.

Que les volets du chassis de la ditte fenestre qui donne sur ladicte rue sont uzés par vetusté et ansienneté, ce qui regarde le propriétaire au haut de laquelle fenestre il y a un vitrage.

Qu'il faut un volet a la fenestre qui donne sur la vallée du boille étant aussi uzé.

Qu'il y a 6 barres de fer à la ditte fenestre en bon etat.

Qu'il n'y a point de crémaillère à la cheminée y ayant un crochet droit.

Delaquelle susdite salle avons entré avec lesdites partyes et experts dans la chambre du conseil a coté, la muraille manque de la pourrissure de terre, chaux et sable, ce qui regarde le propriétaire.

Qu'il paroist que toutes les murailles de ladicte chambre ont été pourries et blanchies à chaux et à sable, mais qu'il n'y a été rien fait depuis la construction des murailles.

Que le foyer est en état à la réserve qu'il est un peu enfoncé.

Qu'il faut pour réparer l'enfoncement de la fenestre tant pour pierre que travail, 15 s.

Que le haut de la ditte grande fenestre est vitré qu'il y a un bareau de fer la petite fenestre avec un volet suffisamment bon.

Ledit Lamboust menuisier nous a aussy fait raport que ladicte chambre du conseil est aussy pavée de careau dont plusieurs sont uzés par vétusté ce qui regarde le propriétaire.

Que les châssis de la dite fenestre et la porte d'icelle chambre sont bonnes.

De laquelle salle sommes allés dans une salle ou cave qui est à coté à main gauche en entrant en ladicte salle d'entrée, dans laquelle cave il y a été fait et construit une herce où mettre les criminels, dans laquelle herse il y a plusieurs concavités qui ont été faites par les prisonniers que l'on a acoutumé d'y mettre, personne n'y est tenu à la suite qu'il paroist aussy que le mur du côté de l'ancien grenier a été depousry par lesd. prisonniers.

Il n'y a point eu de crémaillère a la cheminée de l'entre deux de ladicte herce et de la salle de lad. prison.

Que les portes de ladite herce et celles du susd. entredeux sont en état de servir ainsy que led. Lamboust menuisier le déclare.

Qu'il manque à la barre de fer avec laquelle on attache la porte dud. entredeux au tambour de la salle de lad. prison

Que les caves de dessous ladicte salle et de lad. chambre du conseil sont en état

Led. menuisier dit qu'il y a un gond à l'ouverture de la petite cave mais qu'il paroist qu'il n'y a point là de porte à cet entredeux depuis plus de 55 ans.

Que la porte de la cave de dessous ladicte salle est bonne.

Qu'il y a aussy une porte à la descente de l'entrée de ladicte cave.

Qu'il y a deux petites fenestres à coté de la porte à sortir sur le boille, à une desquelles il y a deux barreaux de fer et un a l'autre, auxquelles fenestres il paroist qu'il n'y a point eu de volets.

Ledit Moullard dit que la serrure deladicte porte qui donne sur le boille est très ansienne et cependant pourra encore servir.

Ledit Lamboust maçon a remarqué qu'il faut 6 pieds de pierre pour remettre en etat l'escalier qui sert pour descendre dans lesdites caves et cour les pierres étant uzées.

Led. Lamboust menuisier declare que les portes de l'entrée de la cour et pour monter dans l'escalier sont en état de servir hors celle de la cour qui est très ansienne.

Ledit Moullard, que la serrure de lad. porte pour aller dans l'escalier pourra encore servir quelques temps.

Ledit Lamboust, menuisier que l'escalier pour monter de laditte salle en les chambres et greniers est de bois en tout son entier et n'est point en état y ayant plusieurs endroits crevés et uzés, plusieurs morceaux de bois pour soutenir les marches et uzés par vétusté, ce qui regarde le propriétaire.

Que la porte de la grande chambre servira encore quelques temps.

Que la porte de la chambre dessus la herse n'est pas bonne étant pourie.

Que les deux portes des deux greniers et de celle de la chambre qui donne sur celle du conseil sont suffisamment bonnes.

Que les volets de la fenestre de la dite grande chambre sont bonnes.

Que le pavage de la chambre de dessus la herse est en bon état.

Que le volet de la fenestre d'icelle chambre n'est pas en bon état, poury en partie.

Qu'il paroist qu'il y avoit autrefois un petit pavage tout au haut de l'escalier à l'entrée du grenier, mais qu'ils croient qu'il a été oté pour faire la maçonaille de la muraille.

Qu'il n'y a point de caquenats à la porte de la chambre de dessus la herse et un à la fenestre d'icelle chambre qui donne sur la rue.

Ledit Lamboust maçon declare que laditte grande chambre qui donne sur lad. grande rue paroist avoir été percée de careau de brique y en ayant encore quelques petits endroits et que les murailles d'icelle ont aussy été pousries et blanchies de chaux ainsy qu'il paroist par plusieurs endroits, mais qu'il paroist qu'il n'y a rien été fait depuis la construction des murailles, lesd. choses étant dégradées par les prisonniers que l'on mit dans icelle chambre.

Que la chambre de dessus la herse paroist aussy avoir été pousrie et blanchie du temps qu'elle a été construite.

Que le grenier de dessus est de nulle valeur manquant par les soliveaux.

Qu'il paroist aussy que la chambre qui donne sur celle du conseil a aussy été autrefois pavée de brique en ayant encore quelque peu et pousrie et blanchie de chaux mais qu'il ne paroist point qu'on y ait rien fait faire depuis sa construction.

Qu'il faut trois chartées de terre pour recharger en plusieurs endroits le grand grenier.

Qu'au surplus le grenier est en très mauvais état manquant par les fusées qui sont pouris et uzées par vétusté ce qui regarde le propriétaire.

Qu'il paroist que la plus grande partie de la muraille de l'escalier n'a point été pousrie ny reblanchie depuis plus de 50 à 55 ans, une partye de la muraille a été refaire depuis 35 ans environ sans jamais avoir été blanchie ny pousrie.

Il y a une fenestre au haut de l'escalier à laquelle il n'y a qu'un barreau de fer

Que les lieux de commodité de la maison ont 25 pieds de hauteur sont suffisamment en état de servir.

Que ceux de la herse sont aussy en état de servir.

Que partye de la muraille du jardin qui donne sur l'étang tombe par les fondements et sont crevés, ce qui regarde le propriétaire.

Illustrations



Extrait du plan cadastral
de 1840 : chapelle castrale,
16-20 rue du Château.
Repro. Morgane Acou-Le Noan
IVR52_20235300434NUCA



Maisons, 16-20 rue du Château.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20215300805NUCA



Mur-pignon du 20 rue du Château.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20215300806NUCA



Maisons du 16 au 20 rue du Château, vues depuis le nord-est, et entrée de la chapelle castrale.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20215300735NUCA



Maisons, 16-18 rue du Château, parcelles 599-600 du cadastre de 1840.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20215300736NUCA



Façades sur jardins et murs de clôture des maisons des 16-20 rue du Château.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20225300009NUCA



Façade sur jardin du corps de logis arrière de la parcelle 601 et arrière de la chapelle castrale.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20225300011NUCA



Affleurement rocher dans la cave du 20 rue du Château.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20205300313NUCA



Baie médiévale, mur arrière de la maison parcelle 599 (cadastre de 1840), débouchant dans le corps de logis arrière de la maison parcelle 601.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20225300008NUCA



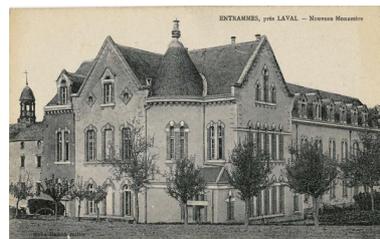
Charpente du corps de logis sur rue de la parcelle 601 (cadastre de 1840). A l'arrière, baie chanfreinée bouchée qui éclairait le grenier de la parcelle 600.

Phot. Yves Guillotin
IVR52_20225300006NUCA



Charpente du corps de logis sur rue de la parcelle 601 (cadastre de 1840) et départ de tour d'escalier à l'arrière de la maison.

Phot. Yves Guillotin
IVR52_20225300007NUCA



Bâtiment conventuel, carte postale du début du XXe siècle. Repr. Morgane Acou-Le Noan
IVR52_20215300085NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'architecture domestique de l'ancien canton de Lassay-les-Châteaux (IA53004330)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ville de Lassay (IA53004324) Pays de la Loire, Mayenne, Lassay-les-Châteaux, ,

Auteur(s) du dossier : Marion Seure

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Maisons, 16-20 rue du Château.

IVR52_20215300805NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Mur-pignon du 20 rue du Château.

IVR52_20215300806NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maisons du 16 au 20 rue du Château, vues depuis le nord-est, et entrée de la chapelle castrale.

IVR52_20215300735NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maisons, 16-18 rue du Château, parcelles 599-600 du cadastre de 1840.

IVR52_20215300736NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façades sur jardins et murs de clôture des maisons des 16-20 rue du Château.

IVR52_20225300009NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur jardin du corps de logis arrière de la parcelle 601 et arrière de la chapelle castrale.

IVR52_20225300011NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Affleurement rocher dans la cave du 20 rue du Château.

IVR52_20205300313NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Baie médiévale, mur arrière de la maison parcelle 599 (cadastre de 1840), débouchant dans le corps de logis arrière de la maison parcelle 601.

IVR52_20225300008NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Charpente du corps de logis sur rue de la parcelle 601 (cadastre de 1840). A l'arrière, baie chanfreinée bouchée qui éclairait le grenier de la parcelle 600.

IVR52_20225300006NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



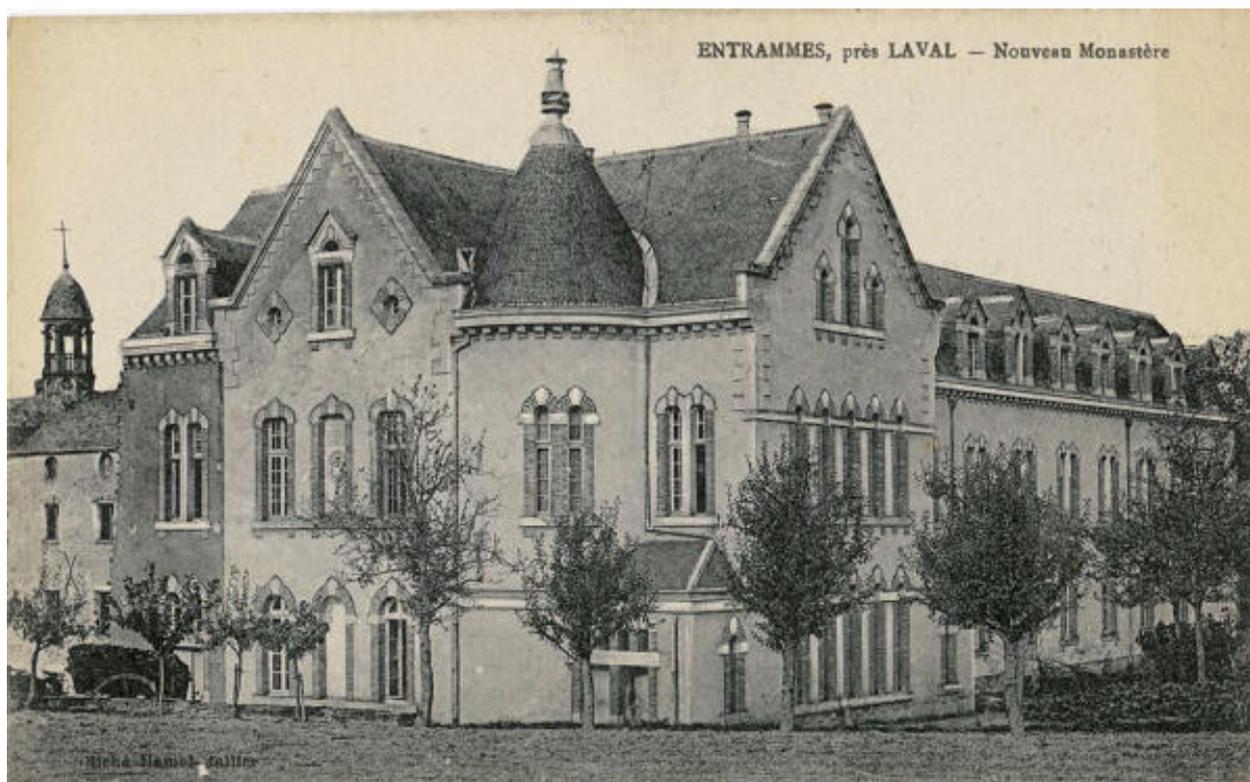
Charpente du corps de logis sur rue de la parcelle 601 (cadastre de 1840) et départ de tour d'escalier à l'arrière de la maison.

IVR52_20225300007NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment conventuel, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- **Collection de cartes postales anciennes des communes de la Mayenne.** (Archives départementales de la Mayenne ; 5 Fi).

IVR52_20215300085NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Morgane Acou-Le Noan

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives départementales de la Mayenne
communication libre, reproduction soumise à autorisation